

## Commission de la circulation, de l'accessibilité et de la mobilité douce

### Rapport de la réunion du 5 juin 2018

**Présents : MM. : Steffen, Solvi, co-présidents**

**Mme, MM. : Juncker, Halsdorf, Bis, Diederich, Georges, Paulus, Karier, Schneider, Theis, Werner ; membres, Schumacher (secrétaire)**

**Excusés : Mme, MM. : Koetz , Ledesch, Buchler, Mayer, Mohnen; membres**

**Invités : MM. : Reding (commissaire de police), Reding (agent municipal), Chantal Hermes (SBU)**

---

#### 1. Approbation du rapport de la dernière réunion

- La commission approuve le rapport de la séance du 22 mars 2018.

#### 2. Europäesch Mobilitéétswoch

- Présentation par Madame Chantal Hermes du service des bâtisses et de l'urbanisme.

Quelques idées :

- \* « Reminder » Horaire City-Bus , heures de pointe
- \* « Autofraiën Daag » dans toute la Nordstad
- \* Lancement d'un projet « Verkéiersgaart » mobile ou fixe dans la Nordstad

#### 3. Rue de Burden

- La commission émet un avis positif relatif à l'aménagement d'un passage pour piétons supplémentaire dans la rue de Burden à la hauteur de la maison 33.

#### 4. Places de livraison

- La commission avise positivement la proposition de changer la réglementation des zones de livraison en vue d'y autoriser le stationnement pour voitures du lundi au samedi entre 18h00 et 06h00 et les dimanches entre 00h00 et 24h00.



**5. Musée General Patton**

- Suite aux nouvelles heures d'ouverture du musée, une solution doit être trouvée concernant le manque de places de stationnement pour les visiteurs du musée. La commission propose de réglementer le parking comme zone de stationnement payant. Les visiteurs du musée seront remboursés le prix du ticket de parking à l'entrée du musée.

**6. Parking Wark II**

- La commission donne un avis positif sur les nouvelles tarifications et modalités proposées par Monsieur Serge Reding du service parking, c'est-à-dire :
  - les deux premières heures au tarif de 1€/h
  - à partir de la troisième heure au tarif de 2€/h
  - la durée de stationnement maximale permise est quatre heures.

**7. Rue du Coude**

- La demande d'aménager une place de stationnement pour personne à mobilité réduite à utilisation privée a reçu un avis défavorable de la commission. La commune ne peut créer un précédent puisque la réglementation en vigueur ne permet pas la réservation d'un emplacement de stationnement public à l'usage d'une seule et même personne handicapé.

**8. Rue Pierre Wiser**

- Concernant la proposition pour la mise en place d'un nouveau marquage routier, la commission a donné un avis favorable. En effet, une nouvelle couche de roulement et un marquage renouvelé des places de stationnement devraient améliorer les problèmes du trafic et du stationnement devant les entrées de garage.

**9. Rue de Feulen-Rue de Warken (Schiltzeneck)**

- La commission donne son avis positif pour le changement de priorité. Les automobilistes venant de la rue de Feulen (direction de Feulen) doivent céder le passage.

**10. Rue « Um Boeschel »**

- Pour garantir l'installation d'un emplacement supplémentaire pour bus près de l'école fondamentale dans la rue « um Boeschel » la commission donne son avis positif pour la suppression de quelques emplacements pour voiture devant les maisons nr : 14 et 16. La mise en place de poteaux le long du trottoir devant l'entrée de l'école assura la sécurité des piétons et élèves.



## 11. Divers

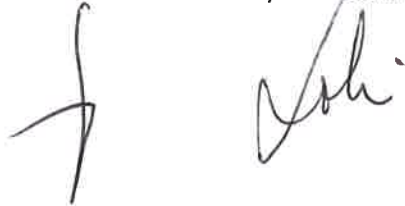
- Rue Grande-Duchesse Charlotte : Aménagement d'une « zone à 30 km/h ».
- Cité Waarkdall : la présence de grands arbres et d'arbustes sur plusieurs propriétés privées entrave la visibilité et diminue la luminosité de l'éclairage public le long de la route.
- Gare centrale : Les passages pour piétons provisoires au couloir bus sont très dangereux. La visibilité est très limitée en absence des 5 mètres de distance requise entre chaque passage et le premier emplacement pour bus.
- Grand-rue : Pharmacie Petry, abri de bus

**La prochaine réunion est prévue pour le mardi, 4 septembre 2018 à 19h00 dans la salle 1 au « Daichhal » et celle du 18 septembre 2018 est annulée.**

Ettelbruck, le 12 juillet 2018

Les Co-Présidents,

Christian STEFFEN / Paul SOLVI



Le Secrétaire,

Luc SCHUMACHER

